

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
					1 <sup>er</sup> Mars	2
3	4  Séance du conseil	5 	6 	7 	8 	9
10  Whist militaire 13h30 à l'école	11	12 	13 	14 	15	16
17	18	19 	20 	21 	22	23
24	25	26 	27 	28 	29	30
31	1 <sup>er</sup> Avril	2 	3 	4 	5	6

La date de tombée pour publier dans le Bulletin municipal est le **vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est distribué le **vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

## HORAIRE ET COORDONNÉES DU BUREAU MUNICIPAL :

Lundi au vendredi 10 h à 12 h  
Lundi au jeudi 13 h à 16 h  
Courriel : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

45, rue des Saules, case postale 59  
Notre-Dame-de-la-Salette, QC J0X 2L0  
Site web : [www.muni-ndsalette.qc.ca](http://www.muni-ndsalette.qc.ca)

Téléphone : 819 766-2533  
Télécopieur : 819 766-2983

### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Mardi 17h30 à 20h00  
Mercredi 17h30 à 20h00  
Jeudi 18h00 à 20h00  
Téléphone : 819 766-2872  
Courriel : [admsalette@crsbpo.qc.ca](mailto:admsalette@crsbpo.qc.ca)



### DÉCHETS DOMESTIQUES pour la saison hivernale :

- aux DEUX SEMAINES, les MARDIS A PARTIR DU 6 SEPTEMBRE (excepté pour la saison estivale : du 3 mai au 30 août, toutes les semaines, les mardis.)

### CUEILLETES DE RECYCLAGE :

- toujours aux DEUX SEMAINES, les JEUDIS

**IMPORTANT : VOS BACS DOIVENT ÊTRE AU CHEMIN AVANT 7 h LE MATIN**

### RESSOURCES POUR NOS AÎNÉS

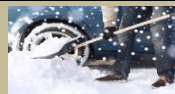
Tel Aide Outaouais 1-800-567-9699  
Info abus aux aînés 1-800-489-9010  
Entraide Deuil Outaouais 1-866-770-4814  
Transport collectif 1-866-310-1114  
Régie des rentes 1-800-463-5185

SOS Violence conjugale 1-800-363-9010  
Prévention du suicide 1-866-277-2553  
Police 911  
Info CLSC 811  
Info sociale et communautaire 211



### PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE

Article 10.5 « Il est interdit de brûler du gazon, des feuilles, du foin de la paille de graminées, des immondices, des déchets de construction, des produits à base de pétrole et tout autre article jugés polluants »



### ARTICLE 3.1 « INTERDICTION DE PROHIBITION, POUSSER, TRANSPORTER, DÉPOSER —LIEUX PUBLICS»

Le fait de pousser, transporter, déposer ou déplacer par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace sur un lieu public, à l'exception des endroits où la Municipalité a émis un permis à cette fin.



### STATIONNEMENT INTERDIT

Stationnement de rue interdit : Du 15 octobre 2018 au 30 avril 2019 sur tous les chemins. La route 309 et le chemin Thomas-Sud appartiennent au Ministère des transports du Québec, qui s'occupe de l'entretien et du déneigement. Informations ou plaintes : composez le 511 ou 1-888-355-0511



### BAC DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES




Les bacs **sont obligatoires**, les bacs pour les ordures et recyclable sont disponibles au comptoir agricole de la Salette. Veuillez noter que les bacs doivent demeurer hors de l'emprise de la municipalité pour éviter les bris de bacs par le déneigement des chemins municipaux. La municipalité ainsi que le contracteur du déneigement se dégagent de tout dommage causé aux bacs qui seront dans l'emprise du chemin.



### MESURES D'URGENCE

Dans le cadre de la mise à jour de son Plan de mesures d'urgence, la municipalité est actuellement à la recherche de personnes pouvant agir à titre de substituts et qui seraient intéressées à participer aux interventions déployées en cas de sinistre majeur à Notre-Dame-de-la-Salette. Ces mêmes personnes doivent être disponibles advenant une alerte et/ou une demande de mobilisation de l'équipe. Si vous êtes intéressés, faites-nous parvenir vos coordonnées d'ici le 31 mars 2019 à l'adresse courriel [inspecteur@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:inspecteur@muni-ndsalette.qc.ca). Nous prendrons contact avec ceux ayant manifesté leur intérêt de manière à déterminer la nature de leur participation dans l'élaboration de ce nouveau Plan de mesures d'urgence.

## ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À SOULIGNER

 <p>Table autonome des <b>AÎNÉS</b> des Collines Des Collines SENIORS' Roundtable</p>	<p style="text-align: center;"><u>TABLE AUTONOME DES AÎNÉS DES COLLINES</u></p> <p>Vous êtes un aîné ? Vous avez des questions ? L'intervenante de milieu, Monique Albert, qui travaille pour la Table autonomes des aînés des Collines répondra à vos attentes avec sourire et professionnalisme. Pas besoin de rendez-vous. Aucun frais. Juste la satisfaction d'avoir de l'aide pour remplir vos formulaires, vous guider vers les services de santé ou sociaux existants dans votre région et cela avec respect et dans la bonne humeur.</p> <p style="text-align: center;">Mercredi le 6 mars de 10h à 12h au 51, rue des Saules /Informations : 1-855-662-4637 poste 244 Monique</p>
	<p style="text-align: center;"><u>LICENCES POUR CHIENS—GRATUITES JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MAI 2019</u></p> <p>Les licences pour les chiens sont arrivées et elles sont <b>gratuites</b> ! Veuillez-vous procurer votre licence au bureau municipal <b>avant le 1<sup>er</sup> mai 2019, après cette date elles seront 20 \$</b>. Tous les chiens se trouvant sur le territoire ou dans un endroit public devront porter leur licence, à défaut de respecter la réglementation, tout propriétaire pris en défaut sera passible d'une <b>amende</b> allant de <b>200 \$ à 1 000 \$</b> à payer à la Municipalité.</p>
	<p style="text-align: center;"><u>PRÉVENIR POUR DIMINUER LES RISQUES D'ALZHEIMER</u></p> <p style="text-align: center;">QUAND : À 13h30, le mercredi 13 mars 2019 – Accueil 13h OÙ : Sacristie de l'église de Notre-Dame-de-la-Salette Avec Mélanie Marcotte, formatrice à la société Alzheimer Outaouais</p>

### MOT DU MAIRE

Le mois de mars est enfin arrivé. Le temps des sucres commencera dans quelques semaines, les gens qui ont des jardins commenceront leurs semis. Nous aurons probablement une ou deux bordées de neige avant la tempête des corneilles et à la fin du mois si nous sommes chanceux, la neige sera presque toute partie. C'est aussi le temps des inondations. Ces dernières années durant la fonte des neiges, nos employés ont collaboré étroitement avec Brookfield et la Sécurité civile en mesurant le niveau de l'eau et en inspectant les berges plusieurs fois par jour. Brookfield s'est servi de ces données pour contrôler le niveau de l'eau au barrage des Cèdres à Notre-Dame-du-Laus. Cette collaboration nous a évité les inondations qu'ont connues plusieurs municipalités de l'Outaouais. La municipalité s'est dotée d'un plan d'urgence en cas d'inondation et nous avons des sacs de sable en réserve. Si vous constatez de l'érosion hors de l'ordinaire sur les berges de la rivière durant la fonte des neiges, il serait important de le rapporter à la municipalité le plus tôt possible.

March has finally arrived. Maple syrup time will begin in a few weeks, people with gardens will start sowing inside. We will probably have one or two snow falls before the crows storm and at the end of the month if we are lucky, the snow will be almost all gone. It is also flood season. In recent years during the snowmelt, our employees have worked closely with Brookfield and the Civil Safety by measuring the water level and inspecting the banks several times a day. Brookfield used this data to monitor the water level at the Cedar Dam in Notre-Dame-du-Laus. This collaboration saved us from the floods experienced by several municipalities in the Outaouais. The municipality has a flood emergency plan and we have sandbags in reserve. If you find erosion out of the ordinary on the banks of the river during the snowmelt, it would be important to report it to the municipality as soon as possible.

